

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIAPL
DU 18 Décembre 2015 à 19 HEURES 30**

Absents excusés : ROCHE Agnès – Vuillemin Christophe – FRENEAT Joseph

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour de la réunion.

FLEURISSEMENT : La commune a été classée 1^{ère} aequo au concours départemental dans la catégorie A. Pour les particuliers COMBE Bernard a été primé. Les récompenses seront remises le samedi 23 janvier à Veauche.

DOSSIER STATION EPURATION : Trois entreprises ont été auditionnées suite à l'avis d'appel à la concurrence qui avait été lancé. Monsieur le Maire fait part du rapport d'analyses des offres et propose de retenir l'entreprise LMTP. A l'unanimité, le conseil retient l'entreprise LMTP comme l'offre économiquement la plus avantageuse.

DOSSIER AIRE DE LOISIRS : Un dossier de demande de subvention dans le cadre des 1% paysager a été transmis à la DREAL le 11 décembre 2015.

BULLETIN MUNICIPAL : La commission a pratiquement terminé la maquette. Elle pourra être transmise à l'imprimeur la première semaine de janvier pour une distribution fin janvier début février 2016.

VŒUX DE LA MUNICIPALITE : Ils seront organisés le dimanche 10 janvier 2016 à 11 heures salle des fêtes. Il est décidé de ne pas utiliser des verres à jeter mais des verres que l'on puisse laver.

BATIMENTS COMMUNAUX : Abri à sel est terminé.

Pour les projets 2016, les COCS sont terminés une nouvelle formule devrait voir le jour début 2016. La DDT nous transmettra les informations

Zone artisanale : des devis vont être demandés pour la création d'ouvertures sur la portion louée à la Rumeur Libre, travaux prévus pour le printemps.

Le Garage Farjot Thomas garde la location pour un emplacement camping-car, et désire 100 m² de plus pour du stockage. Le Conseil est d'accord. Le Maire voit pour les formalités administratives.

VOIRIE : Le parking vers le cimetière est terminé, les plantations effectuées.

Pour les sentiers pédestres, une mise à jour va être faite afin de vérifier l'emprise goudronnée.

RD 103 : une nouvelle demande de marquage au sol va être transmise au Président du Conseil Départemental dans le cadre de la sécurité des usagers.

TRAVAUX CONNEXES : La réception des travaux pour le lot n°1 a eu lieu début décembre. Pour le lot N° 2 il reste des plantations à faire et des travaux à resuivre.

QUESTIONS DIVERSES :

- Réunion TAPS : accord pour agrandir le jardin pour l'année prochaine
- THD : un recensement des prises THD plus approfondi est demandé pour mardi 22 décembre. Les responsables vont définir maison par maison les prises à inscrire.
- Le conseil ne désire pas renouveler son contrat SAGE avec le SIEL.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 30.

Prochaine réunion le vendredi 29 janvier à 20 heures. Pour cette réunion convoquer également le CCAS.